



STENTYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

Au 22 avril 2011

Stentys en quelques mots

Basée à Paris et à Princeton, N.J. (USA), la société STENTYS a développé une nouvelle génération de stent pour le traitement de l'infarctus du myocarde aigu. Fondée par Jacques Séguin, Professeur en Chirurgie Cardiaque, et Gonzague Issenmann, STENTYS a reçu le marquage CE de ses produits phares en 2010, les stents « auto-apposants » qui s'adaptent aux changements anatomiques des artères après l'infarctus et évitent les problèmes de malapposition liés aux stents conventionnels. STENTYS a commencé ses activités de commercialisation dans plusieurs pays européens. Plus d'informations sur www.stentys.com.

PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

1.	Attestation de responsabilité	3
2.	Rapport de Gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte annuelle du 31 mai 2011	4
3.	Communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.....	22
4.	Comptes consolidés et annexes.....	23
5.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	52

ATTESTATION DE RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Monsieur Gonzague ISSENMANN, Directeur Général de STENTYS.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées »

Gonzague ISSENMANN

Directeur Général

STENTYS

Société Anonyme au capital de 217 431,96 euros
Siège social : 25 rue de Choiseul – 75002 PARIS
490 932 449 R.C.S. PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDÉS
POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce.

Votre Conseil d'administration vous a réunis en Assemblée Générale afin de vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social, clos le 31 décembre 2010, de vous présenter les comptes et résultats et de les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux comptes, celui de votre Conseil d'administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les Articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Votre Conseil d'administration, lors de sa séance du 23 mars 2011, a procédé à l'examen des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2010 et a arrêté lesdits comptes. Ces comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

1. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 Compte rendu de l'activité et événements importants au cours de l'exercice 2010

L'objet de la société est de développer des dispositifs médicaux innovants, et notamment un moyen de traiter les sténoses vasculaires au niveau des bifurcations ainsi que de l'infarctus du myocarde.

Après avoir obtenu le marquage CE sur une première génération de stent BMS en 2009, la Société a obtenu début 2010 le marquage CE pour son stent BMS dans le traitement de l'infarctus du myocarde et le marquage CE pour son stent DES (stent actif doté d'un revêtement de paclitaxel).

En 2010, la Société a commencé la commercialisation de ses produits à partir du mois de janvier et a enregistré un chiffre d'affaires total de 305 591€.

1.1.1 Recherche et Développement - Etudes cliniques

La Société est passée d'une phase de développement durant laquelle elle a mis en place des études cliniques pour obtenir le marquage CE de ses produits à une phase de « controlled release » durant laquelle elle a cherché à augmenter la valeur médicale de ses produits en réalisant des études à grande échelle au niveau européen.

Dans ce contexte de « controlled release », la société a poursuivi son programme de recherche clinique en 2010 en continuant ou en démarrant des études cliniques.

L'étude APPOSITION II a été poursuivie en 2010 après avoir été lancée fin 2009. Cette étude randomisée et multi-centriques (10 centres à travers l'Europe) avait pour objectif de comparer l'apposition du stent auto apposant Stentys avec un stent à ballonnet conventionnel dans le cadre du traitement de l'infarctus du myocarde. Cette étude a porté sur 80 patients (43 traités par le stent Stentys et 37 patients traités avec un stent conventionnel) dans 10 centres à travers l'Europe (France, Allemagne, Suisse, Italie, Belgique, Pays Bas et Pologne). L'inclusion des patients s'est terminé au mois de juin et les résultats ont été présentés lors du TCT à Washington au mois de septembre.

Les résultats à 3 jours, sont sans appel. Alors que les stents conventionnels sont considérés comme mal apposés dans 28% des cas, les stents Stentys sont parfaitement apposés (0% de mal apposition). Ces résultats montrent que les stents Stentys éliminent la malapposition et réduisent donc les risques thrombotiques associés.

Dans la foulée, la Société a lancé l'étude APPOSITION III. Cette étude, comme la précédente, est une étude clinique « post-market » qui doit permettre de suivre et d'évaluer l'utilisation du stent dans le traitement de l'infarctus du myocarde en « vie réelle » auprès de 500 patients dans plus de 40 centres à travers l'Europe. L'inclusion des patients doit durer jusqu'au mois de septembre 2011 avec des résultats à 30 jours et à 1 an. Les résultats définitifs de cette étude seront donc connus fin 2012.

Cette étude sera clé, car elle va permettre à un grand nombre de cardiologues de tester le produit et devrait confirmer à grand échelle les résultats des études précédentes. Le principal critère d'évaluation sera le nombre d'événements cardiaques indésirables majeurs (MACE) survenus dans un délai de 12 mois après l'implantation du stent.

Dans le cadre de l'étude APPOSITION III, les dispositifs sont vendus aux hôpitaux et aux cliniques, ce qui permet à la Société d'augmenter ses ventes.

Par conséquent, l'avancée de cette étude sera un des éléments clé de la communication de la Société dans les prochains mois : le rythme d'inclusion des patients, les résultats de l'étude à 30 jours puis les résultats de l'étude à 12 mois.

L'activité Recherche et Développement a été consacrée à l'extension de la gamme de produits pour offrir aux cardiologues les dimensions adéquates pour le traitement de multiples tailles de lésion. De nombreux essais précliniques ont également été réalisés aux Etats-Unis afin de préparer le dossier de soumission à la FDA.

1.1.2 Vente et marketing

Le lancement commercial a débuté avec l'obtention du marquage CE sur le « Bare Metal Stent » dans le traitement de l'infarctus du myocarde au cours du premier trimestre 2010. Dès l'obtention du marquage, la Société a recruté un responsable commercial expérimenté et spécialisé dans la vente de dispositifs cardiovasculaires aux Pays-Bas puis en Allemagne, deux marchés tests à fort potentiel.

En parallèle, la Société a accentué ses efforts marketing en augmentant sa présence dans les médias spécialisés et dans les congrès dédiés, mettant en avant les résultats positifs de ses études cliniques.

Malgré un environnement concurrentiel difficile (dominé par 4 très puissants acteurs américains), la Société a enregistré rapidement ses premières ventes. Les caractéristiques très innovantes de ses produits couplées à une politique commerciale et marketing énergique ont permis de démarrer rapidement des relations commerciales avec de nombreux hôpitaux aux Pays-Bas puis en Allemagne.

Le recrutement de nouveaux responsables pays ainsi que la présence de plus en plus importante des équipes commerciales et médicales aux congrès nationaux et internationaux devraient accentuer encore cette tendance dans les mois à venir.

1.1.3 Mise en place d'une chaîne logistique externalisée

La Société a pris le parti d'externaliser l'ensemble de sa production souhaitant, au regard de ses ressources limitées, se consacrer à des tâches à plus forte valeur ajoutée et moins consommatrices de fonds propres. Dans ce contexte, la Société a mis en place une chaîne de production avec les meilleurs fournisseurs spécialisés, pourvus de capacités de production très importantes et donc capables d'accompagner la Société dans son développement :

- Le Stent est fabriqué en Allemagne ;
- Le revêtement actif est réalisé en Allemagne ;
- Le cathéter est fabriqué aux USA ;
- La stérilisation du dispositif complet est réalisée aux USA ;

En 2010, une base logistique européenne a été mise en place en externalisant le stockage des stents et l'administration des ventes auprès d'une société hollandaise spécialisée dans la gestion des dispositifs médicaux.

1.1.4 Ressources Humaines

Au cours de l'exercice, le nombre d'employés a significativement augmenté. Le comité de direction s'est élargi pour accueillir un directeur de production et un directeur financier. Le département « vente et marketing » a recruté des responsables pays expérimentés et spécialisés dans les dispositifs cardiovasculaires. Le département « recherche et développement » a recruté un ingénieur spécialisée dans la conception et le développement de revêtement d'implants endovasculaires actifs (avec médicament). Par ailleurs, une assistante de direction a aussi été recrutée. Au total, le nombre de salariés est passé de 11 à fin 2009 à 17 à fin 2010.

1.1.5 Financement et structure du capital

En octobre 2010, la Société a levé 22,7 M€ lors de son introduction en bourse sur le marché NYSE Euronext de Paris. Dans un contexte particulièrement difficile caractérisé par une défiance des investisseurs institutionnels pour les opérations primaires et une forte volatilité, la Société a réussi à placer 1 893 939 actions nouvelles auprès d'investisseurs institutionnels, de gestion privée, d'investisseurs personnes physiques ainsi qu'auprès de ses actionnaires historiques grâce à une procédure d'appel au public.

L'introduction en bourse s'est accompagnée d'une rationalisation de la structure du capital de la Société. Les actions de préférence de catégorie B ont été converties en actions ordinaires et le nombre des actions composant le capital de la Société a été divisé par 3, offrant ainsi une meilleure lisibilité du capital aux nouveaux investisseurs. Par ailleurs, le remboursement des ORA, pré introduction en bourse, a permis de renforcer les fonds propres de la Société à hauteur de 500k€.

Les deux augmentations de capital décrites ci-dessus ont permis à la Société de renforcer significativement ses capitaux propres consolidés qui sont passés de 8 520 282€ à fin 2009 à 21 956 225 € à fin 2010, les capitaux propres sociaux passant pour leur part de 6 698 456 € à fin 2009 à 20 814 452 € à fin 2010. Au 31 décembre 2010, la situation de trésorerie consolidée s'établit à 22 176 426€ (22 099 789 € dans les comptes sociaux), offrant une excellente visibilité à la Société.

Le processus d'introduction en bourse a permis à la Société de rencontrer de très nombreux investisseurs et d'avoir une couverture média importante.

1.1.6 Progrès réalisés/ Difficultés rencontrées

L'exercice 2010 a été marqué par le franchissement de nombreux jalons clés pour le développement de l'entreprise. Tout d'abord, l'obtention du marquage CE pour le stent BMS dans l'indication de traitement de l'infarctus du myocarde et celui du stent DES. Le résultat sans appel de l'étude APPOSITION II, qui a montré la supériorité statistiquement significative du stent STENTYS pour résoudre la malapposition (responsable de re-thrombose), a permis de positionner l'entreprise comme un acteur identifié de ce marché.

Le lancement du stent DES a été malgré tout plus long que prévu (validation du processus industriel), et les premières ventes de DES n'ont été enregistrées qu'au quatrième trimestre 2010.

1.1.7 Divers

Lors du conseil d'administration du 19 novembre 2010, Monsieur Michel Darnaud a été nommé administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Brian Kerr, démissionnaire.

1.2 Résultat des activités

1.2.1 Chiffre d'affaires et ventes

Au cours de l'exercice 2010, la Société a réalisé ses premières ventes en Europe, principalement aux Pays-Bas et en Allemagne mais aussi de façon marginale, en Suisse, en Italie, en France et en Belgique.

Le chiffre d'affaires enregistré sur la période s'élève à 305 591€.

Si les ventes ont débuté au cours du 1^{er} semestre 2010, avec un chiffre d'affaires enregistré de 72 200€, le rythme s'est accéléré au cours du 2nd semestre avec une montée en puissance en Allemagne ; le chiffre d'affaires reconnu au 2nd semestre a été de 233 391€.

1.2.2 Coût de production

En 2010, la Société a vendu 394 stents, 374 BMS et 20 DES. Ces ventes n'ont pas permis d'optimiser la chaîne de production et de bénéficier d'économies d'échelle importantes.

En prenant en compte les royalties versées aux détenteurs de licences (la Clinique Mayo aux Etats-Unis et le Professeur Jacques Seguin) le coût de production total est ressorti à 162 650 € et le coût de production unitaire est ressorti à 405,60 € pour un BMS et à 526,43 € pour un DES. Le cout unitaire élevé s'explique naturellement par les volumes enregistrés encore très faibles.

La marge brute est ainsi de 47%.

1.2.3 Frais de recherche et développement

Au cours de l'exercice 2010, l'équipe de Recherche & Développement s'est focalisée sur trois activités principales : la préparation et l'exécution des tests précliniques afin de déposer un dossier à la FDA (pour obtenir l'autorisation de faire une étude clinique aux Etats-Unis), la validation des processus industriels du stent DES en vue de son lancement commercial, et le support de la force commerciale dans leurs interactions avec les cardiologues et la formation technique.

Les dépenses de recherche se sont élevées à 2 222 144€ en 2010 contre 2 388 054€ en 2009. Ces sommes prennent en compte les montants versés au titre du CIR 2010 et 2009. Dans le cadre de ses efforts de Recherche et Développement, la Société a bénéficié des avantages fiscaux liés au crédit d'impôt recherche (CIR) pour 415 246€ en 2010 et 414 955€ en 2009 (dont une partie importante était venue en déduction des frais de développement capitalisés au cours de l'exercice 2009).

1.2.4 Frais de marketing et de vente

Les dépenses marketing et vente regroupent essentiellement la participation à des congrès ou des séminaires, les outils marketing tels que les brochures ou les films d'animation, les frais de voyage et de déplacement, les coûts liés à certaines études réalisées après le marquage CE des produits, ainsi que les frais de personnels affectés au marketing et à la vente des produits de la Société.

Les frais de marketing et de vente ont significativement augmenté après le marquage CE obtenu au début de l'exercice avec, d'une part, l'arrivée de responsables pays (Pays-Bas, Allemagne) et d'autre part, la réalisation des études « post market » APPOSITION II et III.

Les dépenses marketing et vente se sont élevées à 3 912 130€ en 2010 en progression de 224% par rapport à 2009, exercice pendant lequel les dépenses liées aux activités commerciales s'étaient élevées à 1 205 698€.

1.2.5 Frais généraux et administratifs

Les frais généraux sont passés de 428 048€ en 2009 à 1 339 396 € en 2010. Cette augmentation s'explique d'une part par l'arrivée de 3 personnes, un directeur de la production, un directeur financier et une assistante de direction et par les coûts liés à l'introduction de la société sur le marché NYSE Euronext Paris. Même si une partie importante de ces coûts a été imputée sur la prime d'émission des actions émises en octobre, des coûts récurrents additionnels sont dorénavant à prendre en compte pour la gestion de la cotation.

1.2.6 Paiement fondé sur des actions

Comme au cours des exercices précédents, la Société a continué à octroyer des BCE ou des BSA à ses employés ou des dirigeants. Le coût de la charge affectée à ces attributions au titre de 2010 ressort à 504 690 € contre 550 786 € en 2009.

1.2.7 Résultats financiers

Le résultat financier 2010 est nettement positif grâce au placement des fonds levés dans le cadre de l'introduction en bourse. En effet, bien que les taux d'intérêt proposés pour des placements sans risques soient faibles, les placements effectués par la Société sur le quatrième trimestre de l'année ont permis de générer 67 799€ de produits financiers.

1.2.8 Résultat de l'exercice

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a enregistré une perte de 7 767 619 € à comparer avec la perte de 4 584 618€ enregistrée au cours de l'exercice précédent.

1.3 Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Les risques cités dans le document de base au moment de l'introduction en bourse sont toujours d'actualité bien que la Société poursuive son développement :

Risque de taux

Le Groupe est impacté par les variations de taux d'intérêt au travers de ses placements financiers qui sont principalement investis en certificats de dépôt, en SICAV de trésorerie et sur des comptes rémunérés. La Société place une partie importante de sa trésorerie en placements détenus jusqu'à échéance car ils offrent un meilleur rendement et une partie plus faible de sa trésorerie en instruments disponibles afin de répondre à ses besoins à court terme. La Société n'investit pas dans des produits financiers qui pourraient entraîner un risque en capital.

Risque de change

Le Groupe utilise l'euro comme devise de référence dans le cadre de ses activités d'information et de communication financière. Cependant, une part importante de ses dépenses d'exploitation engagées est libellée en dollars américains (filiale américaine, collaborations en matière de recherche et développement aux États-Unis, ...).

À ce jour, le Groupe n'a pas encore opté pour des techniques actives de couverture, et n'a pas eu recours à des instruments financiers dérivés à cette fin. Il est peu probable que le Groupe mette en place des instruments de couverture en 2011.

1.4 Litiges

Il n'y a pas de litige connu à ce jour par le Groupe. Les provisions comptabilisées dans les comptes à la date d'arrêtés des comptes prennent en compte cette situation.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Stentys poursuit sa croissance et le développement de son activité. Les résultats déjà enregistrés à ce jour sont conformes au prévisionnel que s'est fixé la Société pour l'exercice 2011. Malgré la crise financière et les restrictions des budgets de santé, la Société est confiante sur son développement car elle évolue sur le secteur de la santé et plus particulièrement dans le domaine des maladies cardiovasculaires, dont le traitement est devenu une priorité dans de très nombreux pays industrialisés.

1.6 Filiales et participations

La Société Stentys SA détient actuellement 100% du capital et des droits de vote de la société Stentys, Inc. située au 103 Carnegie Center, Princeton, New Jersey USA et dont l'activité est à ce jour dédiée aux travaux de recherche et développement d'implants endovasculaires. En 2010, Stentys Inc. a refacturé l'ensemble de ses coûts à sa maison mère pour 1,6 MUSD. Cette filiale ne détient pas de participation dans Stentys SA ni dans aucune autre société.

Au 31 décembre 2010, le capital social de Stentys Inc est 10 000 USD divisé en 200 actions et son résultat net est de 43 387US\$.

1.7 Conséquences sociales et environnementales de l'activité

Les informations prévues aux articles R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe font l'objet d'un rapport qui figure en Annexe 3 au présent rapport.

1.8 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé jusqu'à l'établissement du présent rapport

Depuis le 1^{er} janvier 2011, date d'ouverture de l'exercice en cours, les faits suivants peuvent être signalés :

- poursuite du développement des activités commerciales en Europe avec le remplacement du responsable pays Suisse et les recrutements des responsables pays pour les pays scandinaves, la Pologne et l'Espagne ;
- L'Institut allemand pour le système de tarification hospitalier (InEK) a décerné le statut de « dispositif innovant de recherche et de traitement » (Neue Untersuchungs- und Behandlungsmethoden, ou « NUB ») au stent STENTYS pour l'année 2011.
- Le Conseil d'administration du 7 janvier 2011 a fait usage de la délégation qui lui avait été consentie aux termes de la vingt-huitième résolution décidée par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 26 août 2010 et procédé à l'émission de 53.332 bons de souscription d'actions au profit de 2 bénéficiaires membres du comité consultatif scientifique à savoir Monsieur Michael Lesh (à hauteur de 6.666 BSA_(08,10)) et Monsieur Michel Darnaud (à hauteur de 46.666 BSA_(08,10)) et qui sont également administrateurs de la société. Ces bons doivent être souscrits avant le 30 juin 2011.
- Le Conseil d'administration a décidé de confier une mission spéciale à Monsieur Michel Darnaud afin (i) d'étudier et d'analyser les besoins de la Société et des secteurs dans lesquels la Société doit renforcer ses compétences, en terme de recrutement tant au niveau technique et scientifique qu'au niveau commercial et (ii) de participer, éventuellement au côté d'un cabinet de chasse de tête, à la recherche, l'identification, l'évaluation et la sélection des profils et des candidatures susceptibles d'intéresser la Société et de lui attribuer en rémunération de cette mission une rémunération exceptionnelle d'un montant de 5.000 (cinq mille) euros par journée d'étude, dans la limite d'un montant maximum de 100.000 (cent mille) euros.

2. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

2.1 Compte rendu de l'activité et événements importants au cours de l'exercice 2010

Le principal fait marquant pour l'année 2010 pour la Société a été son introduction en bourse en octobre 2010, plus amplement décrite au paragraphe 1.1.5 ci-dessus.

Le processus d'introduction en bourse a permis à la Société de rencontrer de très nombreux investisseurs et d'avoir une couverture média importante.

Les autres faits marquants pour la société mère du Groupe ont été outre ceux exposés ci-dessus :

2.2 Le changement de structure juridique

Dans le cadre de l'introduction en bourse, la société s'est transformée de société par actions simplifiée en société anonyme, et a également procédé (i) à une réduction de son capital de dix cents d'euro (0,10 €) par l'annulation de dix (10) actions et (ii) au regroupement par trois des actions de la Société. Cette transformation a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 26 août 2010.

Nous vous informons qu'aux termes de sa première délibération en date du 26 août 2010, le Conseil d'Administration a organisé la direction générale de la Société et a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

2.3 Changement de composition du conseil d'administration

Lors du conseil d'administration du 19 novembre 2010, Monsieur Michel Darnaud a été nommé administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Brian Kerr, démissionnaire. Ce dernier a été nommé comme censeur.

2.4 Nomination d'un co-commissaire aux comptes

La société ERNST & YOUNG et AUTRES (représentée par Monsieur Patrick CASSOUX) a été nommée en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire et la société AUDITEX en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 23 juin 2010 pour une durée de six exercices, à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2.5 Accroissement des ressources humaines

Au cours de l'exercice, le nombre d'employés a significativement augmenté. Le comité de direction s'est élargi pour accueillir un directeur de production et un directeur financier. Le département « vente et marketing » a recruté des responsables pays expérimentés et spécialisés dans les dispositifs cardiovasculaires. Le département « recherche et développement » a recruté une ingénieure spécialisée dans la conception et le développement de revêtement d'implants endovasculaires actifs (avec médicament). Par ailleurs, une assistante de direction a aussi été recrutée. Au total, le nombre de salariés est passé de 11 à fin 2009 à 17 à fin 2010.

2.6 Le renforcement de l'intéressement de son personnel

Le Conseil d'administration a procédé à l'attribution de 245 000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant accès à 81 666 actions, de 255 329 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant accès à 255 329 actions, de 18 332 options de souscription d'action donnant accès à autant d'actions.

Le Conseil d'administration a également procédé au cours de l'exercice 2010 à l'attribution de 50.000 bons de souscription d'actions donnant accès à 16 666 actions, lesdits bons ayant été exercés en totalité après la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Lors du Conseil d'Administration du 7 janvier 2011, 53 332 bons de souscription d'actions permettant de souscrire à autant d'actions ont été attribués au profit de 2 bénéficiaires membres du comité consultatif scientifique, à savoir Monsieur Michael Lesh (à hauteur de 6.666 BSA_(08.10)) et Monsieur Michel Darnaud (à hauteur de 46.666 BSA_(08.10)) et qui sont également administrateurs de la société. Ces bons doivent être souscrits avant le 30 juin 2011.

2.7 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment au regard du volume et de la complexité des affaires

L'activité de la Société se confondant avec l'activité du Groupe puisque la seule filiale détenue par la Société concentre son activité sur des travaux de recherche et développement d'implants endovasculaires ainsi que cela est indiqué au paragraphe 2.21.4 ci-dessous, nous vous prions bien vouloir vous reporter aux paragraphes 1.1 et 1.2 ci-dessus.

2.8 Description des principaux risques et incertitudes et gestion des risques

L'activité de la Société se confondant avec l'activité du Groupe puisque la seule filiale détenue par la Société concentre son activité sur des travaux de recherche et développement d'implants endovasculaires, nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.3 ci-dessus.

2.9 Litiges

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.4 ci-dessus.

2.10 Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous prions bien vouloir vous reporter au paragraphe 1.1.1 ci-dessus.

2.11 Résultats sociaux

2.11.1 Présentation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

RESULTATS	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
Chiffres d'affaires	305 591 €	0 €
Résultat d'exploitation	-7 508 766 €	-5 275 312 €
Résultat financier	75 995 €	-10 365 €
Résultat exceptionnel	-104 849 €	0 €
Bénéfice (ou perte)	-7 122 374 €	-4 870 722 €

2.11.2 Analyses des résultats et de la situation financière de la société

Comme évoqué précédemment, les activités de la filiale se concentrant sur des travaux de recherche et de développement, les performances opérationnelles de la Société et du Groupe se confondent.

2.11.3 Chiffre d'affaires et ventes

Les ventes de la Société et du Groupe se confondent sur la période et s'élèvent à **305 591 €**.

2.11.4 Coût de production

En 2010, la Société a vendu 394 stents, 374 BMS et 20 DES. Le coût de production total est ressorti à 162 650 €. La marge brute est ainsi de 47%.

2.11.5 Frais de marketing et de vente

Les dépenses marketing et vente de la Société se confondent avec celles du Groupe et se sont élevées à 3 912 130 € en 2010 en progression de 224% par rapport à 2009, exercice pendant lequel les dépenses liées aux activités commerciales s'élevaient à 1 205 698 €.

2.11.6 Frais de Recherche et Développement

Les dépenses de Recherche et de développement comptabilisées par la Société se sont élevées à 2 507 231 € en 2010 en diminution de 31% par rapport à 2009, période pendant laquelle elles s'élevaient à 3 645 715€.

2.11.7 Crédit d'impôt recherche (CIR)

La Société bénéficie des avantages fiscaux liés au CIR et cela depuis sa création en 2006. Au titre de l'exercice 2010, la Société a obtenu 415 246€ au titre du CIR, un montant quasi similaire aux 414 955€ perçus au titre de l'exercice 2009.

2.11.8 Frais généraux et administratifs

Les frais généraux ont augmenté de 1 142 857€ en 2009 à 1 330 969 € en 2010.

2.11.9 Résultats financiers

Le résultat financier 2010 est nettement positif grâce au placement des fonds levés dans le cadre de l'introduction en bourse. En effet, bien que les taux d'intérêt proposés pour des placements sans risques soient faibles, les placements effectués par la Société au cours de l'année et notamment sur le quatrième trimestre de l'année ont permis de générer 69 923 € de produits financiers ; outre ces produits, le résultat financier positif de l'exercice de 75 995 € prend en compte divers produits et charges financiers.

2.11.10 Résultats sociaux de l'exercice

Au cours de l'exercice 2010, la Société a enregistré une perte de 7 122 374 € à comparer avec la perte de 4 870 722 € enregistrée au cours de l'exercice précédent. Les pertes enregistrées depuis la création de la Société en 2006, sont comptabilisées en déficit reportable et s'élèvent à 8 183 948 €.

2.12 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Voir 1.1.6

2.13 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé jusqu'à l'établissement du présent rapport

Voir 1.8 ci-dessus.

2.14 Dettes fournisseurs

En application des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, à la clôture des deux derniers exercices, se présente comme suit :

Exercice 2010 :

	Echu	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
(Montant total TTC	144 517 €	585 041 €	104 975 €	119 778 €	916 000€

Exercice 2009 :

	Echu	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Montant total TTC	625 226 €	25 895 €	2 000€	69 270 €	722 390€

2.15 Modifications apportées au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation

Nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode présentation des comptes sociaux et aux méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

2.16 Comptes de l'exercice – proposition d'affectation du résultat

Nous soumettons à votre approbation, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître une perte d'un montant de 7 122 374 €.

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui s'élève à la somme de 7 122 374 € euros en totalité au compte « *Report à nouveau* » qui s'élèverait en conséquence à la somme négative de 15 306 322 €.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

2.17 Dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I

Néant.

2.18 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint en Annexe 1, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des quatre derniers exercices (la Société ayant été fondée en juillet 2006, seuls 4 exercices ont été clôturés).

2.19 Tableau des délégations

Est joint au présent rapport en Annexe 2, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

2.20 Conséquences sociales et environnementales de l'activité

Les informations prévues aux articles R. 225-104 et R. 225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société font l'objet d'un rapport sur le "développement durable" figurant en Annexe 3 au présent rapport.

2.21 Filiales et participations

2.21.1 Prises de participations significatives ou prises de contrôle

Nous vous informons que la Société n'a pris aucune nouvelle participation et n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

2.21.2 Aliénations d'actions intervenues pour régulariser les participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de Commerce.

2.21.3 Cessions de participations

Nous vous informons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

2.21.4 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

La société Stentys SA détient actuellement 100% du capital et des droits de vote de la société Stentys, Inc. située au 103 Carnegie Center, Princeton, New Jersey USA et dont l'activité est à ce jour dédiée aux travaux de recherche et développement d'implants endovasculaires.

En 2010, Stentys Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 1 593 854 US\$ en refacturant l'ensemble de ses coûts à sa maison mère. Cette filiale ne détient pas de participation dans Stentys, ni dans aucune autre société.

Au 31 décembre 2010, le capital social de Stentys Inc. est de 10 000 USD divisé en 200 actions et son résultat net est de 43 387US\$.

2.21.4.1 *Impact des filiales sur l'environnement*

La seule filiale consolidée n'a pas d'activité industrielle susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles sur l'environnement.

2.21.4.2 *Manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales*

Les salariés de la filiale étrangère consolidée ont pratiquement tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi. La Société s'efforce de créer les opportunités pour permettre, aux salariés qui le méritent, d'accompagner favorablement sa croissance.

2.22 **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Se reporter au paragraphe 1.5 ci-dessus.

3. **INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL**

Le capital social s'élevait à la date du 31 décembre 2010, à la somme de 217 431,96 €, divisé en 7 247 732 actions de 0,03 € de nominal chacune.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2010.

Titulaire	% du capital détenu
Medical Device Investment	13,14%
Sofinnova	35,35%
Scottish Equity Partner	16,69%
Crédit Agricole Private Equity	14,15%
Gonzague Issenmann	2,04%
Public	18,63%
Total	100,00%

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

Le 3 novembre 2010, Jacques Seguin a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 15% en capital et qu'il détenait, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société anonyme de droit Luxembourgeois Medical Device Investment qu'il contrôle, 952.166 actions représentant autant de droits de vote, soit 13,14% du capital et des droits de vote (suite à l'introduction en bourse de la société, voir notamment le prospectus ayant reçu le visa de AMF n° 10-362 du 12 octobre 2010).

4. **ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE**

Afin de se conformer aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucun élément visé audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

5. **ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE**

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au bénéfice des salariés de la Société.

Cependant, l'ensemble des salariés sont titulaires de BCE, de BSA ou d'options qui leur permettent d'être intéressés au développement futur de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre Conseil d'administration a établi un rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

6. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C. COM L.225-211)

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité avec la Société Générale :

	T1	T2	T3	T4
Titres achetés	0,00	0,00	0,00	5 133,00
Prix	0,00	0,00	0,00	9,07
Montant total	0,00	0,00	0,00	46 528,17
Titres vendus	0,00	0,00	0,00	4 385,00
Prix	0,00	0,00	0,00	8,92
Montant total	0,00	0,00	0,00	39 115,61

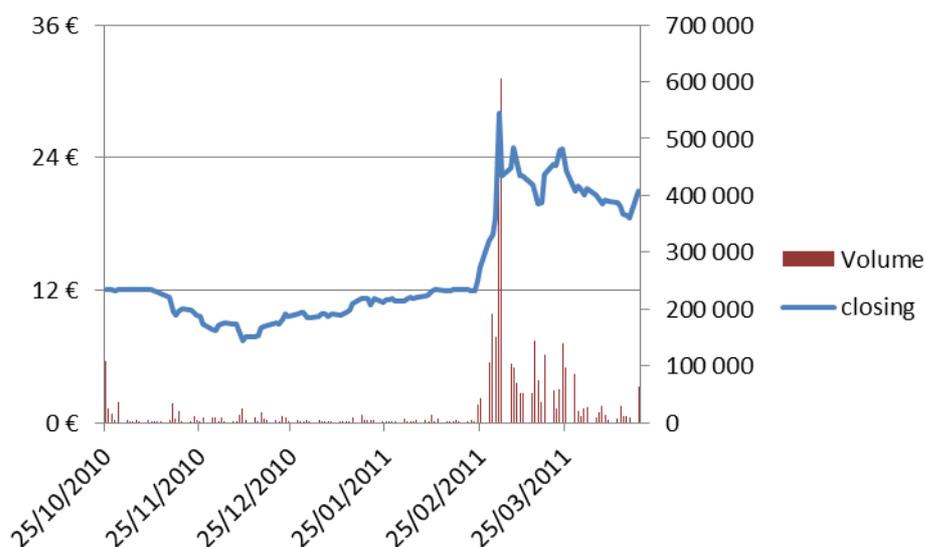
Au 31 décembre 2010, la Société détenait 748 actions Stentys acquises au prix moyen de 9,60€ et valorisées à 9,50€ soit un résultat latent négatif de 75,42€.

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de Bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposée à l'assemblée générale ordinaire de renouveler l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions.

7. EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

La date de première cotation de l'action Stentys est le 25 octobre 2010. Depuis lors, l'action évolue en fonction de l'offre et de la demande sur le marché NYSE Euronext à Paris.



Nombre moyen d'actions échangées quotidiennement depuis le 25 octobre 2010 : 29 845

Plus haut (clôture) : 24,87€ le 8 mars 2011

Plus bas (clôture) : 7,4€ le 9 décembre 2010

8. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

8.1 Liste des mandats des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats exercés par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente les informations concernant la composition du conseil d'administration de la Société.

Comme évoqué précédemment, le conseil d'administration a évolué au cours de l'année 2010 avec l'arrivée de Monsieur Michel Darnaud (19 novembre 2010) en remplacement de Monsieur Brian Kerr devenu entre-temps censeur de la Société.

Nom	Autres mandats		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Jacques SEGUIN	RECOR Inc. BIOINSPIRE Inc.	Président Président	Président-Directeur Général de COREVALVE Inc.
Gonzague ISSENMANN	Néant		Néant
SOFINNOVA Partners représenté par Monsieur Antoine PAPIERNIK <i>Mandats détenus à titre personnel par M. Antoine PAPIERNIK</i>	Sofinnova Partners SAS (France) Addex Pharmaceuticals SA (Suisse) EOS Spa (Italie) Lectus Therapeutics Ltd (R. Uni) Entourage Medical Technologies Inc (USA) MD Start (Suisse) CoAxia Inc (Etats-Unis) Recor Medical Inc (Etats-Unis) Pro-Med AG (Autriche) Mainstay Medical Inc (USA)	Directeur Général Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur	Diatos SA (France) Fovea Pharmaceuticals SA (France) Spinevision SA (France) Corevalve SA (France) Administrateur de Corevalve Inc (Etats-Unis) Administrateur de Orexo AB (Suède) Administrateur de Movetis NV (Belgique)
Michel DARNAUD	Néant		Néant
Michael LESH	HeartScape Technologies	Administrateur indépendant	Président-Directeur Général de Evera Medical
CREDIT AGRICOLE PRIVATE PRIVATE EQUITY représenté par Madame Alexia PEROUSE <i>Mandats détenus à titre personnel par Madame Alexia PEROUSE</i>	SuperSonic Imagine Circulite Inc. Spineguard EyetechnCare Néant	Membre du Conseil de surveillance Administrateur Administrateur Administrateur	Membre du conseil de surveillance de Mutabilis Administrateur de Biospace Med Néant

Le tableau ci-dessous présente les informations concernant Monsieur Brian KERR, administrateur de la Société jusqu'au 19 novembre 2010 :

Nom	Autres mandats		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Brian KERR	SEPL Nominees Ltd SEP II Founder Partner GP Ltd SEP II GP Ltd 17B2 Ltd Rhytec Ltd SEP Venture Ltd Scottish Equity Partners LPP	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur	Administrateur de Biovex Ltd Administrateur de Regenerative Medicine Assets Ltd Directeur Général de Scottish Development Finance Administrateur de Edinburgh Technology Fund Administrateur de HeartScape Inc.

8.2 Rémunérations et avantages de toute nature de chacun des mandataires sociaux (L. 225-102-1 C. Com)

Rémunérations versées durant l'exercice à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce :

Au cours de l'exercice 2010, Monsieur Gonzague Issenmann, Directeur Général de Stentys a reçu une rémunération brute en numéraire de 188 750€ (à l'exclusion de toute autre rémunération variable ou exceptionnelle). Monsieur Issenmann ne bénéficie d'aucun avantage en nature.

Au cours du même exercice, le Professeur Jacques Seguin, Président du Conseil d'administration ainsi que les autres membres du Conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération.
Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'allouer des jetons de présence à attribuer aux membres du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration du 19 novembre a attribué, sur délégation de l'assemblée générale mixte du 26 août 2010, des bons de parts de créateur d'entreprise à Monsieur Gonzague Issenmann (100.000 BCE₍₀₈₋₁₀₎) et Monsieur Jacques Seguin (83.333 BCE₍₀₈₋₁₀₎).

Aucun mandataire social n'a bénéficié au cours de l'exercice d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions.

8.3 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes auxquelles ils sont étroitement liés (art. L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier)

Dans le cadre de l'introduction en bourse de Stentys sur le marché NYSE Euronext Paris, le 22 octobre 2010, permettant la levée de 22,7 millions d'euros, les mandataires sociaux suivants, ou les personnes suivantes qui leur sont liées, ont souscrit à de nouvelles actions à 12€ :

Professeur Jacques Séguin	83 333 actions
Sofinnova Partners	416 666 actions
Crédit Agricole Private Equity	300 000 actions

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier ont été les suivantes au cours de l'exercice 2010 :

- Monsieur Jacques Seguin, souscription en date du 27 octobre 2010 pour un prix unitaire de 12 € et un montant de l'opération de 999 996 €
- Monsieur Jacques Seguin, cession en date du 5 novembre 2010 pour un prix unitaire de 12 € et un montant de l'opération de 999 996 €
- Medical Device Investment (personne morale liée à Jacques Seguin), acquisition en date du 5 novembre 2010 pour un prix unitaire de 12 € et un montant de l'opération de 999 996 €.

9. QUITUS - RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus au Président, au Directeur Général ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous remercions de nous donner acte de la présentation du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1**TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES****(Article R. 225-102 du Code de commerce)**

	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE				
Capital social	51 745	95 292	156 985	217 432
Nbre des actions ordinaires existantes	5 174 466	9 529 235	15 698 490	7 247 732
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes				
Nbre maximal d'actions futures à créer				
- par conversion d'obligations				
- par exercice de droit de souscription	561 167	907 834	1 239 500	1 513 161
OPERATIONS ET RESULTATS				
Chiffre d'affaires hors taxes	11 500	9 001	0	305 591
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 700 664	-2 400 483	-5 255 648	-7 368 315
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Participation des salariés au titre de l'exercice				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 704 526	-2 405 657	-5 275 312	-7 508 766
Résultat distribué	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION				
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,33	-0,25	-0,33	-1,02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,33	-0,25	-0,34	-1,04
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0
PERSONNEL				
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	7	11	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	231 354	490 903	796 637	1 861 994
Montant des charges sociales de l'exercice	48 336	82 346	202 984	567 783

Annexe 2**Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2010
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières. donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 août 2010 (16 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	- Montant nominal maximum des augmentations de capital : 160.613,79 € ⁽¹⁾ - Montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 € ⁽²⁾	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 août 2010 (17 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	- Montant nominal maximum des augmentations de capital : 160.613,79 € ⁽¹⁾ - Montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 € ⁽²⁾	Utilisation de la délégation à hauteur de 56.818,17 euros par émission de 1.893.939 actions de 0,03 euro de nominal par décision du conseil d'administration du 22 octobre 2010
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	26 août 2010 (18 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	- Montant nominal maximum des augmentations de capital : 160.613,79 € ⁽¹⁾ - Montant nominal maximum de titres de créances : 20.000.000 € ⁽²⁾	Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	26 août 2010 (19 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	Dans la limite de 15% de l'émission initiale ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en fixant librement le prix d'émission	26 août 2010 (20 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	Dans la limite de 10% du capital par an ⁽¹⁾	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, rémunérant des apports en nature en cas d'OPE	26 août 2010 (21 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 160.613,79 € ⁽¹⁾	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, rémunérant des apports en nature d'actions ou de valeurs mobilières	26 août 2010 (22 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	Dans la limite de 10% du capital ⁽³⁾	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission	26 août 2010 (24 ^{ème} résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 26 octobre 2012)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 100.000 € ⁽³⁾	Néant

⁽¹⁾ dans la limite d'un plafond global de 160.613,79 euros tel qu'initialement prévu dans la 23^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 août 2010 et d'un montant de 103.795,62 euros à compter du 22 octobre 2010

⁽²⁾ dans la limite d'un plafond global de 20.000.000 euros

⁽³⁾ montant autonome ne s'impute pas sur le plafond global prévu au ⁽¹⁾

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2010
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou dirigeants	26 août 2010 (25 ^{ème} résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 26 octobre 2013)	Montant maximal de l'autorisation : 900.000 actions ⁽⁴⁾	Utilisation de la délégation à hauteur de 18.332 actions par attribution de 18.332 options de souscription par décision du conseil d'administration du 19 novembre 2010
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	26 août 2010 (26 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 26 octobre 2011) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 900.000 actions ⁽⁴⁾	Utilisation de la délégation à hauteur de 255.329 actions par attribution de 255.329 BCE par décision du conseil d'administration du 19 novembre 2010
Attribution gratuite d'actions à des salariés ou dirigeants	26 août 2010 (27 ^{ème} résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 26 octobre 2013)	Montant maximal de l'autorisation : 900.000 actions ⁽⁴⁾	Néant
Attribution de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes (membre du comité consultatif scientifique)	26 août 2010 (28 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 26 octobre 2011)	Montant maximal de l'autorisation : 900.000 actions ⁽⁴⁾	Néant

⁽⁴⁾ dans la limite d'un plafond global d'émission de 900.000 actions commun aux 25^{ème}, 26^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} résolutions tel qu'initialement prévu et dont le solde est désormais de 626.339 actions, après prise en compte de l'ensemble des attributions effectuées au titre de l'utilisation des délégations consenties aux termes des 25^{ème} et 26^{ème} résolutions.

Annexe 3

RAPPORT SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Dans le respect de la loi du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques et du décret d'application du 20 février 2002, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al 4 du Code de commerce, le Groupe Stentys a engagé une réflexion sur l'impact économique, social et environnemental de son activité au plan local et global.

L'objectif du Groupe Stentys est d'assurer un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ce développement s'articule autour de trois thèmes majeurs : économique, social et environnemental.

1- Volet économique

Les informations suivantes sont communiquées au niveau du Groupe dont Stentys est la société mère, mais les thèmes abordés s'appliquent en particulier à la Société.

- Politique de Recherche & Développement

La Recherche et le Développement est le cœur de l'activité de Stentys depuis sa création en 2006. L'activité du Groupe se base sur l'innovation dans le domaine des dispositifs médicaux.

- Le souci constant d'améliorer notre relation avec nos clients

Le Groupe travaille dans le domaine de la santé où le patient est au cœur des préoccupations. Les clients de la Société sont des organismes publics ou privés dispensant des soins très spécialisés à des patients qui parfois arrivent mourant. Il est donc vital pour la Société de prendre en compte les besoins et les contraintes de ses clients qui travaillent très fréquemment dans un environnement de tension très élevée. Pour ce faire, la Société apporte en continu des améliorations à ses produits sur la base entre autres des recommandations des cardiologues utilisateurs.

En parallèle à cette écoute permanente, la Société réalise des études cliniques afin de compléter l'information scientifique proposée aux centres utilisateurs et elle organise des formations afin que les cardiologues puissent utiliser dans les meilleures conditions les produits de la Société.

2- Volet social

Au 31 décembre 2010, Stentys SA emploie 15 salariés, dont 8 salariés qui travaillent en France, et 5 en Europe. Ils ont tous été embauchés pour une durée indéterminée. Les autres salariés du Groupe sont soit employés par la filiale Stentys Inc. aux Etats Unis soit en Europe au travers de contrats locaux.

Parmi les salariés français 7 sont des cadres et 2 sont des femmes. Ils sont quasiment tous équipés pour faire du télétravail.

Pour la filiale étrangère, le Groupe respecte les différentes législations applicables localement notamment quant à la durée du temps de travail.

Les salariés de la filiale étrangère consolidée ont pratiquement tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi. La Société s'efforce de créer les opportunités pour permettre, aux salariés qui le méritent, d'accompagner favorablement sa croissance.

Le Groupe concentre son activité et ses ressources humaines sur son savoir-faire en matière de recherche et développement et de commercialisation. A ce titre, il organise une sous-traitance de production et de différents services supports tels que l'informatique, le nettoyage et la maintenance.

3- Volet environnemental

La fabrication des produits étant sous-traitée, le Groupe ne dispose pas de site industriel mais de deux laboratoires de R&D et de bureaux. De ce fait, l'impact de l'activité sur l'environnement est limité.

Les bureaux de la Société sont situés dans des immeubles dédiés à ce type d'activité en France (Paris) et aux Etats Unis (Princeton). Ces immeubles de conception récente respectent les normes en vigueur.

Pour les activités de bureaux, le Groupe a mis en place les actions suivantes pour réduire l'impact sur l'environnement :

- Contrôle de la consommation des ressources : au cours de l'exercice 2010, une communication de rappel a été effectuée vers l'ensemble du personnel pour optimiser la régulation thermique des locaux (chauffage et climatisation) et réduire ainsi les effets sur l'environnement ;
- Gestion des déchets : des contenants spécialisés sont mis à disposition du personnel pour récupérer tous les déchets recyclables, essentiellement papier et emballages recyclables.

La seule filiale consolidée n'a pas d'activité industrielle susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles sur l'environnement.

STENTYS

Société anonyme
 au capital de 217 431,96 €
 Siège social : 25 rue de Choiseul
 75002 Paris
 490 932 449 R.C.S. Paris

Tableau récapitulatif des honoraires des CAC au cours de l'exercice 2010

Montant HT en milliers d'euros	Ernst and Young	Philippe Declercq
Audit		
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>		
- Stentys SA	56	20
- Filiale intégrée globalement (Stentys Inc.)	25	
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>		
- Stentys SA	167	9
- Filiale intégrée globalement (Stentys Inc.)		
Sous Total	248	29
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social		
Autres		
Sous Total		
Total	248	29

(*) Les prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes correspondent aux travaux réalisés dans le cadre de

STENTYS

Société anonyme
au capital de 217 431,96 €
Siège social : 25 rue de Choiseul
75002 Paris
490 932 449 R.C.S. Paris

Comptes selon les normes IFRS aux 31 décembre 2010

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2009	2010
		€	€
ACTIF			
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	3	1 699 711	1 519 051
Immobilisations corporelles	4	395 416	227 877
Immobilisations financières	5	25 684	172 062
Autres actifs non courants		0	0
Total de l'actif non courant		2 120 811	1 918 990
Actif courant			
Stocks et en cours	6	7 704	262 698
Créances clients et comptes rattachés	7	0	201 168
Autres créances	7/12	614 018	972 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	7 633 531	22 176 426
Total de l'actif courant		8 255 252	23 613 027
TOTAL DEL'ACTIF		10 376 064	25 532 017

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2009	2010
		€	€
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	9	156 985	217 432
Primes liées au capital	9	16 297 425	37 958 314
Obligations remboursables en actions	9	500 002	0
Réserves		-3 882 907	-8 467 524
Résultat		-4 584 618	-7 767 619
Ecart de conversion cumulés		33 394	15 622
Total des capitaux propres		8 520 282	21 956 225
Passif non courant			
Dettes à long terme	10/12	500 000	1 250 623
Subvention	12	0	149 377
Provisions	11	83 691	86 296
Autres dettes	10/12	0	0
Total du passif non courant		583 691	1 486 296
Passif courant			
Emprunts et dette financières à court terme	10/12	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	13	856 721	1 255 628
Autres passifs	13	415 369	815 662
Produits constatés d'avance	13	0	18 205
Total du passif courant		1 272 090	2 089 495
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		10 376 064	25 532 017

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2009	2010
		€	€
Revenus			
Chiffre d'affaires	14	0	305 591
Contrats de recherche et revenus des licences	14	0	0
Subventions, financements publics	12/14	0	0
Total des produits		0	305 591
Charges opérationnelles			
Coûts des marchandises vendues		0	-162 650
Recherche et Développement	15/17	-2 388 054	-2 222 144
Ventes & Marketing	15/17	-1 205 698	-3 912 130
Frais Généraux	15/17	-428 048	-1 339 396
Paie ment fondé sur des actions	09/16	-550 786	-504 690
Résultat courant opérationnel		-4 572 586	-7 835 418
Produits financiers	18	76 934	118 441
Charges financières	18	-88 965	-50 642
Résultat courant avant impôt		-4 584 618	-7 767 619
Impôt sur les sociétés	19	0	0
Résultat net		-4 584 618	-7 767 619
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	22	4 297 582	5 642 676
Résultat de base par action (€/action)		-1,07	-1,38
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		5 291 732	6 956 921
Au 31 décembre			
		2009	2010
		€	€
Résultat net		-4 584 618	-7 767 619
Autres éléments du résultat global:		9 544	-17 772
Résultat global de l'exercice		-4 575 074	-7 785 391

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montant en euros)

	Nombre d'actions (1)	Montant	Primes liées au capital	Emission d'obligations remboursables en action	Pertes cumulées	Réserves de conversion	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2008	3 176 412	95 292	7 360 908		-3 882 907	23 850	3 597 144
Perte nette					-4 584 618		-4 584 618
Augmentation de capital	2 056 418	61 693	8 296 054				8 357 747
Emission d'ORA				500 002			500 002
Paiements fondés sur des actions			640 463				640 463
Réserves de conversion						9 544	9 544
Au 31 décembre 2009	5 232 830	156 985	16 297 425	500 002	-8 467 524	33 394	8 520 282
Perte nette					-7 767 619		-7 767 619
Remboursement des ORA en actions	120 966	3 629	496 373	-500 002			0
Réduction de capital	-3	0					0
Introduction en bourse	1 893 939	56 818	20 681 550				20 738 368
Contrat de liquidité Société Générale			-7 413				-7 413
Paiements fondés sur des actions			490 379				490 379
Réserves de conversion						-17 772	-17 772
Au 31 décembre 2010	7 247 732	217 432	37 958 314	0	-16 235 143	15 622	21 956 225

(1) Le nombre d'actions existantes, créées ou annulées avant le 25 août 2010 ont été divisées par 3 afin de tenir compte de la multiplication par 3 du nominal de l'action Stentys décidée le 26 août 2010 par l'assemblée générale des actionnaires

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(montant en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-4 584 618	-7 767 619
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:		
Amortissements et dépréciations	77 754	381 356
Charges calculées liées aux paiements en actions	550 786	490 379
Autres éléments exclus de la trésorerie (comptes de régularisation, provisions, plus/(moins)value latente etc.)	31 653	89 478
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	<u>-3 924 425</u>	<u>-6 806 406</u>
Stocks et en cours	-7 704	-254 995
Créances clients	0	-201 168
Autres créances	77 748	-358 716
Fournisseurs	201 213	398 907
Autres passifs courants	222 501	418 498
Variation du besoin de fonds de roulement	493 757	2 526
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	<u>-3 430 667</u>	<u>-6 803 880</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-367 164	-194 290
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-832 325	0
Acquisitions d'immobilisations financières	-3 471	-144 372
Cessions d'immobilisations	0	75 121
Variation des dettes sur immobilisations	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>-1 202 959</u>	<u>-263 540</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:		
Augmentation (diminution) des emprunts	300 000	900 000
Emission d'ORA	496 373	0
Augmentation de capital	8 361 376	20 738 368
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement:	<u>9 157 749</u>	<u>21 638 368</u>
Profits/ (pertes) de change sur la trésorerie	18 634	-28 052
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	<u>4 542 757</u>	<u>14 542 895</u>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	3 090 774	7 633 531
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	<u>7 633 531</u>	<u>22 176 426</u>

NOTE AUX ETATS FINANCIERS

1. Note 1 : La Société	29
2. Note 2 : Principes comptables.....	29
3. Note 3 : Immobilisations incorporelles	36
4. Note 4 : Immobilisations corporelles.....	37
5. Note 5 : Immobilisations financières	38
6. Note 6 : Stocks et encours	38
7. Note 7 : Créances clients et autres créances	38
8. Note 8 : Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants	39
9. Note 9 : Capital	39
10. Note 10 : Emprunts	41
11. Note 11 : Provisions.....	41
12. Note 12 : Subventions et financements publics	42
13. Note 13 : Fournisseurs et autres passifs	43
14. Note 13bis : Instruments financiers inscrit au bilan et effet résultat.....	44
15. Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels	45
16. Note 15 : Charges de personnel.....	45
17. Note 16 : Paiements en actions	46
18. Note 17 Détails des charges par fonction	47
19. Note 18 : Produits et charges financiers, nets	48
20. Note 19 : Impôts sur les sociétés	49
21. Note 20: Engagements.....	49
22. Note 21: Relations avec les parties liées.....	49
23. Note 22 : Résultat par action	50
24. Note 23 : Gestion des risques financiers	50
25. Note 24 : Événements postérieurs à la clôture.....	51

Note 1 : La Société

Créée en juillet 2006, la Société conçoit, développe et commercialise des stents auto expansifs innovants répondant à des problématiques médicales peu traitées, comme le traitement de l'infarctus, ou mal traitées, comme les bifurcations coronariennes. Stentys SA («la Société») vise essentiellement à développer des dispositifs médicaux innovants afin de traiter les sténoses vasculaires au niveau des bifurcations ainsi que de l'infarctus du myocarde.

FAITS MARQUANTS

Entre juin 2009 et février 2010, la Société a obtenu les autorisations nécessaires pour l'enregistrement réglementaire (marquage CE) de ses produits et a débuté à partir du 1^{er} semestre 2010 la phase de commercialisation. Fin 2010, la Société a trois produits marqués CE :

- Un stent auto expansif Bare Metal System ("BMS") dans l'indication des bifurcations
- Un stent auto expansif BMS dans l'indication de l'infarctus du myocarde aiguë
- Un stent auto expansif Drug Eluting System ("DES") dans l'indication des bifurcations

Au cours de l'exercice 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 305 591€, essentiellement aux Pays Bas et en Allemagne.

En octobre 2010, la Société a été introduite en Bourse sur le marché NYSE Euronext Paris. Dans le cadre de cette opération, la Société a levé 22,7M€ auprès de ses actionnaires historiques ainsi qu'auprès de nouveaux investisseurs, personnes physiques et investisseurs institutionnels. Suite à cette levée de fond, en novembre 2010, la Société a mis en place un contrat de liquidité avec la Société Générale.

Note 2 : Principes comptables

Les états financiers sont présentés en euros.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le poste concerné est celui relatif aux paiements par actions (voir note 16).

L'hypothèse de la **continuité de l'exploitation** a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la Société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années avant de pouvoir commencer la commercialisation ;
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2010 de 22,2 millions d'euros qui devrait permettre à la société de couvrir ses besoins pour plusieurs années.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2010 de Stentys, arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 mars 2011, sont établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2010. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2010 :

- l'amendement à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie » ;
- l'IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » ;
- l'IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- l'amendement à IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture » ;
- l'IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- l'IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers » ;
- l'IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » ;
- l'IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » ;
- l'IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » ;
- l'amendement à IFRS 1 « Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants » ;
- les améliorations annuelles 2009 des IFRS ;
- l'amendement à IFRS 5 des améliorations annuelles 2008 des IFRS.

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Par ailleurs, la Société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2010 :

Normes adoptées par l'Union Européenne mais dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2010 :

- l'IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » ;
- l'amendement à IFRS 1 « Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 par les premiers adoptants » ;
- l'amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits » ;
- l'amendement à IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal » ;
- l'IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ».

Normes non adoptées par l'Union Européenne :

- l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- l'amendement à IAS 12 « Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
- l'amendement à IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » ;
- l'amendement à IFRS 7 « Informations à fournir : Transferts d'actif financiers » ;
- les améliorations annuelles 2010 des IFRS.

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

2.2 Changement de méthode comptable

A l'exception des nouveaux textes identifiés ci-dessus, Stentys n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

2.3 Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables de la filiale ont été alignées sur celle de la Société.

A la date de publication de ces états financiers, la Société ne détient qu'une filiale à 100%, Stentys Inc, qu'elle a créée en juin 2008.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de recherche et Installations techniques.....	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 ans
Matériel informatique	3 ans

2.5 Immobilisations incorporelles

• **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention de la Société d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- évaluation fiable des dépenses de développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif y compris les charges liées au paiement en actions.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies. Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée. Cette date de fin de développement est assimilée à celle à laquelle l'enregistrement réglementaire (marquage CE) est réalisé. Le départ de l'amortissement est fixé à la date de la première vente.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à la date d'expiration du premier brevet d'invention attaché aux produits, soit le 14 avril 2019.

• **Brevets**

Les coûts engagés par Stentys préalablement au dépôt des droits attachés aux brevets sont comptabilisés en charges.

• **Logiciels**

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles ont une durée d'utilité finie, l'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût sur leur durée d'utilité estimée, soit :

Brevets.....	9 à 20 ans,
Logiciels	1 à 3 ans.

2.6 Actifs Financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

2.7 Valeur recouvrable des actifs non courants

Les frais de développement en cours sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

2.8 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

2.9 Trésorerie, Équivalents de trésorerie et Instruments financiers

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

Les instruments financiers courants sont constitués d'OPCVM soumis à un risque de changement de valeur et dont l'échéance conseillée est généralement supérieure à trois mois. Ils sont mobilisables à tout moment et certains d'entre eux présentent une garantie en capital à l'échéance. Ces OPCVM sont considérés comme des titres disponibles à la vente.

2.10 Subventions publiques à recevoir

Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides publiques, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en Note 12.

Les subventions publiques sont inscrites à l'actif lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions ; et
- les subventions seront reçues.

Un prêt non remboursable sous conditions de l'Etat est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

Une avance remboursable ne portant pas intérêt ou portant intérêt à un taux préférentiel, est comptabilisée en dette, pour la part actualisée, et en subvention, en dette également, pour l'effet de l'actualisation.

Depuis sa création, la Société déclare bénéficiaire du nouveau statut de Jeune Entreprise Innovante, ("JEP"). A ce titre, elle bénéficie de réductions de charges de sécurité sociale pour ses salariés affectés principalement à des projets de recherche, qui ont été comptabilisées en réduction des charges de personnel.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté en moins des coûts de recherche et développement dans le compte de résultat pour la partie des coûts de recherche et en diminution des immobilisations incorporelles pour la partie des coûts de développement conformément à IAS 38.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2007.

2.11 Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une ré estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en Immobilisations financières.

2.12 Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

2.13 Contrat de liquidité

Suite à son introduction en bourse sur le marché NYSE Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec un établissement spécialisé afin de limiter la volatilité intra day de l'action Stentys. Dans ce cadre, la Société a confié 100 000 euros à cet établissement afin que ce dernier prenne des positions à l'achat comme à la vente sur les actions de la Société. La part du contrat qui est investi en actions propres de la société par ce prestataire est comptabilisée en moins des capitaux propres consolidés de la Société au 31 décembre 2010.

2.13 Paiements en actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme de « *bons de souscription de parts de créateur d'entreprise* » BCE attribués à des salariés et/ou dirigeants et sous la forme de « *Bons de Souscription d'Actions* » BSA attribués à des membres du Conseil d'Administration non-salariés.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La Société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés, depuis 2006, à des employés, membres du Conseil d'Administration ou à des personnes physiques lui fournissant des services, tels que des consultants.

La juste valeur des options de souscription d'actions octroyées aux employés est déterminée par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options. Il en est de même pour les options octroyées à d'autres personnes physiques fournissant des services similaires, la valeur de marché de ces derniers n'étant pas déterminable.

La détermination de la juste valeur des options intègre les conditions d'acquisition des droits comme décrit en Note 16. Les autres facteurs pris en considération sont également présentés en Note 16.

2.14 Provisions

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation envers un tiers résultant d'un évènement passé dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

2.15 Engagement de retraite

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés, conformément aux conseils d'actuaire qualifiés effectuant une revue annuelle de la valorisation de ces plans. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

2.16 Chiffre d'affaires

Les revenus de la Société résultent de la vente de stents.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupes.

Au cours des 2 années présentées, la Société n'a reconnu de chiffre d'affaires que lors de l'exercice 2010, en effet les premières ventes ont été réalisées au cours du 1^{er} trimestre de cet exercice. Depuis lors, la Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que des critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté à la livraison ou lors de l'utilisation du produit par le cardiologue lorsqu'il s'agit de dépôt vente.

2.17 Contrats de location

Les contrats de location portant sur des immobilisations corporelles significatives sont classés en contrats de location-financement lorsque la Société supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les biens objets de contrats de location-financement sont immobilisés à la date d'origine du contrat de location sur la base de la plus faible valeur entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Chaque loyer est réparti entre la dette et le coût financier de manière à déterminer un taux d'intérêt constant sur les capitaux restant dus. Les obligations locatives correspondantes, nettes des charges financières, sont classées dans les autres dettes à long terme. La partie de la charge financière correspondant à l'intérêt est constatée en charge sur la durée du contrat. L'immobilisation corporelle acquise dans le cadre d'un contrat de location financement est amortie sur la durée la plus courte de la durée d'utilisation et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.18 Impôts sur les sociétés

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux provisions pour engagements de retraites et aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôt différé.

2.19 Information sectorielle

La Société n'a pas à ce jour identifié de secteurs d'activités distincts. La Société opère sur un seul segment ; la conduite de recherche et développement sur du matériel médical en cardiologie interventionnelle en vue de leur commercialisation. Les actifs et la perte opérationnelle présentée sont localisés en France et aux États-Unis.

2.20 Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

2.21 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement les suivants :

Valorisation des bons de souscription et options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des bons et options de souscription d'actions octroyés à des employés ou à des prestataires de services est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

2.22 Événements postérieurs à la clôture

Le bilan et le compte de résultat de la Société sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs altérant les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

Les autres événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Brevets, licences, marques	226 620	226 620
Logiciels	1 500	1 500
Frais de développement	<u>1 473 091</u>	<u>1 473 091</u>
Total coût historique	<u>1 701 211</u>	<u>1 701 211</u>
Amortissements cumulés des brevets, licences, marques	0	- 24 087
Amortissements cumulés des logiciels	- 1 500	- 1 500
Amortissements cumulés des frais de développement	<u>0</u>	<u>- 156 573</u>
Amortissements cumulés	<u>- 1 500</u>	<u>- 182 160</u>
Total net	<u>1 699 711</u>	<u>1 519 051</u>

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation incorporelle.

VARIATION DES FRAIS DE DEVELOPPEMENT

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Coûts externes	775 487	0
Charges de personnel	390 858	0
Paiement fondé sur des actions	89 677	0
Crédit d'Impôt Recherche	(334 020)	0
Total net	<u>922 002</u>	<u>0</u>

La société n'a pas activé de coûts de développement au cours de l'exercice 2010.

Note 4 : Immobilisations corporelles**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(Montants en euros)

	2008	Augment.	Diminut.	Écart de change	2009
Matériel de laboratoire	82 852	337 142		-2 533	417 461
Agencements des constructions	16 718	0		-567	16 150
Matériel de transport					0
Matériel de bureau	7 648	798		-189	8 256
Matériel informatique	10 376	29 224		-88	39 512
Autres immobilisations corporelles	0				0
Total, brut	117 594	367 164		-3 378	481 379
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	7 242	66 998		-1 537	72 704
Amortissement cumulé des agencements des constructions	0	449		-12	436
Amortissement cumulé du matériel de transport					0
Amortissement cumulé du matériel de bureau	715	2 489		-63	3 141
Amortissement cumulé du matériel informatique	3 395	6 348		-62	9 681
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	0				0
Total des amortissements cumulés	11 352	76 284		-1 673	85 963
Total, net	106 242	290 879		-1 705	395 416

	2009	Augment.	Diminut.	Ecart de change	2010
Matériel de laboratoire	417 461	182 698	258 494	12 087	353 752
Agencements des constructions	16 150			1 262	17 412
Matériel de transport					
Matériel de bureau	8 256			483	8 739
Matériel informatique	39 512	11 591		1 559	52 662
Autres immobilisations corporelles					
Total, brut	481 379	194 290	258 494	15 390	432 565
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	72 703	183 309	86 800	4 377	173 589
Amortissement cumulé des agencements des constructions	436	469		36	941
Amortissement cumulé du matériel de transport					
Amortissement cumulé du matériel de bureau	3 142	2 628		178	5 948
Amortissement cumulé du matériel informatique	9 682	14 291		221	24 193
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles					
Total des amortissements cumulés	85 963	200 696	86 800	4 865	204 671
Total, net	395 416	-6 407	171 694	10 561	227 877

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36, ni utilisation de la juste valeur en qualité de coût présumé d'une immobilisation corporelle.

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées uniquement des dépôts de garantie versés dans le cadre des contrats de location simple ou de prestation de services. L'augmentation constatée en 2010 vient essentiellement de la mise en place du contrat de liquidité avec la Société Générale dont la partie non investie en action de la Société est comptabilisée en immobilisation financière pour k€ 93.

Note 6 : Stocks et encours

La fabrication des produits vendus par la Société nécessite l'intervention de plusieurs sous-traitants en Europe et aux États-Unis. La contribution de ces derniers entraîne la gestion d'encours de production dont le montant à fin 2010 est de 152 316€. En Parallèle, la Société a constitué un stock de produits finis afin de répondre rapidement aux besoins de ses clients. Ce stock de produits finis était estimé à fin 2010 à 110 383€.

Note 7 : Créances clients et autres créances**7.1 Créances clients**

La vente de produits a entraîné l'enregistrement de créances clients au 31 décembre 2010. Les produits de la Société sont vendus à des hôpitaux publics et privés le risque de défaillance est donc très faible, dans ce cadre aucune provision n'a été passée.

CREANCES CLIENTS

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Créances clients et comptes rattachés	<u>0</u>	<u>201 168</u>

7.2 Autres créances

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

AUTRES CREANCES COURANTES

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Personnel et comptes rattachés	0	0
Crédit d'impôt recherche	414 955	415 246
Autres créances fiscales	80 331	338 213
Autres créances	0	11 988
Charges constatées d'avance	118 732	207 287
Total	<u>614 018</u>	<u>972 735</u>

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 2.10, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles et en diminution des immobilisations incorporelles pour la partie des coûts de développement conformément à IAS 38.

Le tableau suivant présente l'évolution de ce crédit d'impôt en 2009 et 2010 (en euros) :

- 2009 : 414 955 €, remboursé en 2010
- 2010 : 415 246 €, remboursable en 2011

La créance relative à l'exercice 2009 a été remboursée en mai 2010 par l'administration fiscale et la demande de remboursement de la créance 2010 a déjà été envoyée à l'administration fiscale.

Les autres créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé. Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des prestations de sous-traitance dans le cadre des essais cliniques ainsi qu'à des dépenses d'assurances et de loyers.

Note 8 : Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants

8.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit (en euros) :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	2009	2010
Dépôts bancaires à court terme	182 713	1 176 426
Instruments financiers à court terme à leur valeur de marché	7 450 818	21 000 000
Total	7 633 531	22 176 426
Dont plus-values latentes	194	0

Au 31 décembre 2010, les valeurs mobilières de placement étaient uniquement composées de comptes à terme pour M€ 21,0.

A titre comparatif, au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement étaient composées de :

- SICAV de trésorerie pour un montant de k€ 410;
- comptes à terme pour un montant de M€ 7.

Note 9 : Capital

9.1 Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de deux cent dix-sept mille quatre cent trente et un euros et quatre-vingt-seize centimes (217 431,96). Il est divisé en 7 247 732 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de € 0,03.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BCE") et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Le tableau ci-dessous présente la variation du nombre d'actions de la Société depuis le 31 décembre 2009, après multiplication de la valeur nominale de l'action par 3:

	<u>Nombre d'actions</u>
Au 31 décembre 2009	5 232 830
Remboursement des ORA en actions	120 966
Réduction de capital	-3
Introduction en bourse	1 893 939
Au 31 décembre 2010	7 247 732

Les opérations sur le capital de l'exercice 2010 ont été les suivantes :

Le 13 juillet 2010, les ORA émises en juin 2009 ont été intégralement remboursées en actions, cette opération permettant de créer 362 899 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01€ (120 966 actions d'une valeur nominale de 0,03€, après multiplication de la valeur nominale de l'action par 3). En août 2010, l'assemblée générale des actionnaires s'est réunie afin de multiplier par 3 le nominal de l'action (passant ainsi de 1 à 3 centimes d'euro) ce qui a eu pour effet immédiat de diviser par 3 le nombre d'action, afin d'éviter les rompus, 10 actions de nominal de 0,01€ ont été annulées. En octobre 2010, la Société a réalisé une augmentation de capital de 22,7M€ lors de son introduction en bourse sur le marché NYSE Euronext Paris par émission de 1 893 939 nouvelles actions au prix de 12€ (nominal de 0,03€ et prime d'émission de 11,97€ par action).

9.2 Emprunt obligataire ORA

Dans le cadre de la 13ème résolution de l'AGM du 16 juin 2009, la société a émis 362 899 Obligations Remboursables en Actions de préférence de catégorie B ("ORA") d'une valeur unitaire de 1,3778 euros soit un montant global de 500 002 €. Ces ORA, qui ont une échéance au 10 juillet 2010 et ne portent pas intérêt, ont été souscrites par CAEI 2008 et CI-PME, 2 fonds gérés par CAPE.

Le 13 juillet 2010, ces obligations ont été intégralement remboursées en actions par le Groupe donnant lieu à une augmentation de capital de 500 002 €, impactant le capital social à hauteur de 3 628,99 euros et la prime d'émission à hauteur de 496 373 €.

9.3 Bons de souscription et options de souscription d'actions

La Société a émis des bons de souscription d'actions ("BSA") représentatifs d'une rémunération ainsi que des options de souscription d'actions destinées à ses salariés ("BCE" et autres) comme suit :

Décision de l'Assemblée Générale	Type	Nombre de bons à émettre au 31/12/10	Nombre de bons caducs au 31/12/10	Nombre de bon en circulation au 31/12/10	Nombre maximum d'action à émettre	Prix de souscription par action
29/09/2006	BSPCE/BSA	1 533 499		1 533 499	511 166	2,44 €
03/08/2007	BSPCE/BSA	550 000	400 000	150 000	50 000	4,13 €
17/03/2008	BSPCE/BSA	2 200 000	1 160 000	1 040 000	346 667	4,13 €
16/06/2009	BSPCE/BSA	700 000		700 000	233 333	4,13 €
15/12/2009	BSPCE/BSA	460 000	15 000	295 000	98 333	4,13 €
19/11/2010	BSPCE/BSA	900 000		273 661	273 661	12,00 €
Total		6 343 499	1 575 000	3 992 160	1 513 161	

Les premières attributions de bons ont été votées lors de l'AGE validant l'entrée au capital de Sofinnova et des business angels, ces premiers bons pouvaient être exercés après la première implantation dans l'homme (réalisée en septembre 2007). Ensuite l'Assemblée Générale du 3 août 2007 a voté des résolutions permettant d'offrir des BCE/BSA aux employés de Stentys. Ces résolutions ont été remplacées lors de l'Assemblée Générale du 17 mars 2008, qui a voté un plan plus large prenant en compte les nouvelles perspectives de la Société ainsi que l'évolution de sa valorisation. L'Assemblée Générale du 16 juin 2009 a voté une attribution directe aux principaux fondateurs/dirigeants de l'entreprise. Ensuite, l'Assemblée Générale du 15 décembre 2009 a voté les résolutions nécessaires afin d'attribuer de nouveaux BCE/BSA suite à l'expiration des résolutions de l'Assemblée Générale du 17 mars 2008.

Par ailleurs, le changement de nominal de l'action voté lors de l'AG du 26 août 2010 (passant de 0,01€ à 0,03€) implique l'exercice de 3 bons (bons émis avant l'AG du 26 août 2010) pour la souscription d'une action nouvelle.

L'Assemblée Générale du 26 août 2010 a voté une résolution autorisant la création de 900 000 BCE/BSA au profit des employés de la Société et des dirigeants. Après le succès de l'introduction en bourse, le Conseil d'administration a décidé d'octroyer des BCE/BSA à l'ensemble des salariés de la Société. Dans ce cadre, 273 661 bons ont été émis. La possibilité pour le bénéficiaire d'exercer des bons dépend du temps passé au sein de la Société mais aussi d'objectifs personnels et collectifs permettant à la Société de franchir des étapes importantes de son développement.

L'incidence sur les états financiers des paiements fondés sur des actions est présentée en Note 16.

Note 10 : Emprunts

10.1 Maturité des passifs financiers

Échéance des passifs inscrits au 31 décembre 2010

	Montant brut	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
	€	€	€	€
PASSIF financier				
Dettes à LT	1 250 623		1 250 623	
Subvention	149 377		149 377	
Autres dettes	0			
Emprunts et dettes financières à CT	0			
Fournisseurs et autres passifs	2 089 495	2 089 495		
Total passif	3 489 495	2 089 495	1 400 000	0

Note 11 : Provisions

11.1 Provision pour risques

Pour les exercices 2009 et 2010, des provisions ont été comptabilisées pour couvrir des risques en lien avec l'activité de la société.

PROVISIONS

(Montants en euros)	2009	2010
Engagements retraite	13 050	15 655
Provisions pour risques	70 641	70 641
Total	83 691	86 296

11.2 Engagement retraite

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- convention collective de la Métallurgie,
- taux d'actualisation : 4,50% en 2009 et 2010 ,
- âge de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres,
- augmentation annuelle future des salaires : 3,00%,
- Table de mortalité INSEE HF 2006-2008,
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge (taux moyen de 3%).

La provision pour engagement de retraite s'élève à 15 655 euros à la fin de l'exercice 2010 (13 050 euros à la fin de l'exercice 2009). L'impact sur le résultat de l'exercice 2010 est une charge de 2 605 euros (contre 8 300 euros sur l'exercice 2009).

Note 12 : Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'État français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- Avances conditionnées remboursables sous certaines conditions,
- Subventions d'investissement ou d'exploitation, et
- Crédits d'impôt recherche (cf. note 7.2)

12.1. Subventions et financements publics conditionnés

Les avances conditionnées et emprunts auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche ("ANVAR"). Ces avances ne portent pas intérêt, et sont remboursable à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial.

Le 26 mai 2009, Stentys a obtenu de la part d'OSEO une nouvelle aide à l'innovation remboursable de 1,8 million d'euros pour un projet de développement d'un nouveau stent de bifurcation coronaire en alliage à mémoire de forme nickel-titane, auto-expansif et à mailles sécables (études cliniques et pré-IDE). Le montant de l'aide OSEO représente 31,49% du montant hors taxe du projet. Les versements d'OSEO vont s'échelonner entre la signature du contrat et la fin du projet, les principales étapes étant :

- 500 000€ à la signature du contrat ;
- 500 000€ le 19 avril 2010
- 400 000€ le 29 juin 2010
- 400 000€ à la fin du projet, constat qui sera prononcé au plus tard le 30 juin 2011

Le remboursement de cette aide à l'innovation va débuter suite au succès technique et commercial du projet selon les modalités suivantes :

Montant des remboursements	Date d'échéance des remboursements
- 50 000 €	30/06/2012
- 50 000 €	30/09/2012
- 50 000 €	31/12/2012
- 50 000 €	31/03/2013
- 80 000 €	30/06/2013
- 80 000 €	30/09/2013
- 80 000 €	31/12/2013
- 80 000 €	31/03/2014
- 120 000 €	30/06/2014
- 120 000 €	30/09/2014
- 120 000 €	31/12/2014
- 120 000 €	31/03/2015
- 200 000 €	30/06/2015
- 200 000 €	30/09/2015
- 200 000 €	31/12/2015
- 200 000 €	31/03/2016

Dans le référentiel IFRS, le fait que l'avance remboursable ne supporte pas le paiement d'un intérêt annuel revient à considérer que la Société a bénéficié d'un prêt à taux zéro, soit plus favorable que les conditions de marché. La différence entre le montant de l'avance au coût historique et celui de l'avance actualisée au taux sans risque du 31 décembre 2010 de 3,22% (OAT 10 ans) est considérée comme une subvention perçue de l'État et présentée comme tel sur une ligne des dettes non courantes.

La part subvention comptabilisée au 31 décembre 2010 est de 149 377€.

12.2. Subventions d'exploitation

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'État ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

A la différence des avances conditionnées :

- la Société a l'assurance de se conformer aux conditions attachées à ces subventions,
- ces subventions ne sont pas remboursables.

Ces subventions sont comptabilisées dans le compte de résultat sur l'exercice de rattachement aux charges ou dépenses correspondantes.

Note 13 : Fournisseurs et autres passifs

13.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice en question.

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	856 721	1 255 628
Total	<u>856 721</u>	<u>1 255 628</u>

13.2. Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit et regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des tiers, des salariés et des organismes sociaux et fiscaux.

AUTRES PASSIFS

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Dettes sociales	403 622	790 710
Dettes fiscales	11 747	24 952
Total	<u>415 369</u>	<u>815 662</u>

13.3. Produits constatés d'avance

Pour 2010, la Société a constaté des produits d'avance pour un montant de 18 205€ correspondant à la vente de 29 stents.

Note 13bis : Instruments financiers inscrit au bilan et effet résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués à leur juste valeur pour chaque année:

2009	Valeur au bilan	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
(Montants en euros)					
ACTIF financier					
Actif disponible à la vente					
Autres actifs financiers non courant	25 684		25 684		
Instruments financiers dérivés					
Créances clients nettes					
Autres actifs financiers courant	614 018				614 018
Equivalents de trésorerie	7 450 818	7 450 818			
Trésorerie	182 713	182 713			
Total actif financier	8 273 232	7 633 531	25 684	0	614 018
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
PASSIF financier					
Dettes à LT	500 000		500 000		
Autres dettes					
Emprunts et dettes financières à CT					
Fournisseurs et autres passifs	1 272 090		856 721		415 369
Total passif financier	1 772 090	0	1 356 721	0	415 369
	Valeur au bilan	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
2010					
(Montants en euros)					
ACTIF financier					
Actif disponible à la vente					
Autres actifs financiers non courant	172 062		172 062		
Instruments financiers dérivés					
Créances clients nettes	201 168		201 168		
Autres actifs financiers courant	972 735				972 735
Equivalents de trésorerie	21 000 000	21 000 000			
Trésorerie	1 176 426	1 176 426			
Total actif financier	23 522 391	22 176 426	373 230	0	972 735
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
PASSIF financier					
Dettes à LT	1 400 000		1 400 000		
Autres dettes					
Emprunts et dettes financières à CT					
Fournisseurs et autres passifs	2 089 495		1 255 628		833 867
Total passif financier	3 489 495	0	2 655 628	0	833 867
	Valeur au compte de résultat	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
	2009	2010	2009	2010	2010
Produits financiers	76 934	118 441		76 934	118 441
Charges financières	-88 965	-50 642		-88 965	-50 642

Cf. Note 18 pour les valeurs au compte de résultat.

Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Chiffres d'affaires	0	305 591
Contrats de recherche et revenus de licences		
Subventions et financements publics		
Total	<u>0</u>	<u>305 591</u>

La société a débuté la commercialisation de ses produits au cours du 1^{er} semestre 2010.

Note 15 : Charges de personnel

La Société employait 17 personnes au 31 décembre 2010, contre 11 au 31 décembre 2009.

Les frais de personnel s'analysent comme suit (en euros) :

SALAIRES ET TRAITEMENTS

(Montants en euros)

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Salaires et traitement	1 207 108	2 301 189
Charges sociales	277 078	618 986
Charges sur engagements de retraite	8 300	2 605
Paiements en actions (Note 16)	<u>550 786</u>	<u>504 690</u>
Charges du personnel	<u>2 043 272</u>	<u>3 427 470</u>

La Société a obtenu en 2007 le statut de Jeune Entreprise Innovante ("JEP"). Ce statut lui a permis de bénéficier d'exemptions de cotisations sociales pour les employés travaillant sur les projets de recherche jusqu'en 2013.

Note 16 : Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BCE) attribués à des employés ou à des prestataires de services. Ils ont été enregistrés en charge au cours de l'exercice d'attribution sachant que ces bons sont susceptibles d'être exercés à tout moment pendant une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution. Ils s'analysent comme suit :

Date d'Octroi	Date de fin de vie	Type	Prix d'exercice	Cours	Taux sans risque	Nombre d'options	Coût probabilisé du plan au 31/12/010
29/09/2006	31/07/2016	BCE 1	0,812	0,812	3,64%	1 533 499	582 730
03/08/2007	03/08/2017	BCE1(08.07)	0,812	0,812	4,39%	60 000	24 809
03/08/2007	03/08/2017	BSA(08.07)	0,812	0,812	4,39%	90 000	37 203
17/03/2008	17/03/2018	BCE3(03-08)	1,3778	1,3778	3,79%	700 000	472 500
26/06/2008	25/06/2018	BSA(03-08)	1,3778	1,3778	4,80%	100 000	68 902
01/10/2008	01/10/2018	BCE3(03-08)	1,3778	1,3778	4,02%	100 000	66 441
01/10/2008	01/10/2018	BSA(03-08)	1,3778	1,3778	4,02%	140 000	93 506
02/12/2008	02/12/2018	BSA(12-09)	1,3778	1,3778	3,00%	50 000	32 045
16/06/2009	16/06/2019	BCE2(03-08)	1,3778	1,3778	2,75%	600 000	373 996
24/06/2009	01/08/2019	BCE3(03-08)	1,3778	1,3778	2,75%	100 000	63 100
10/02/2010	10/02/2020	BCE(12-09)	1,3778	1,3778	2,30%	80 000	57 362
21/04/2010	21/04/2020	BCE(12-09)	1,3778	1,3778	2,10%	25 000	20 835
17/05/2010	17/05/2020	BCE(12-09)	1,3778	1,3778	2,08%	140 000	86 425
19/11/2010	19/11/2020	BCE(08-10)	12,00	12,00	2,20%	255 329	1 039 970
19/11/2010	19/11/2020	BBSA(08-10)	12,00	12,00	2,20%	18 332	74 667
Total						3 992 160	3 094 491

Date d'Octroi	Type	Nombre d'options	Nombre d'options exercées	Durée moyenne attendue	Taux sans risque	Prix d'exercice	Volatilité	Prix moyen de l'option	Coût probabilisé du plan au 31/12/2010
29/09/2006	BCE 1	1 533 499		5,40	3,64%	0,81	46,70%	0,38	582 730
03/08/2007	BSPCE(08.07)	60 000		6,23	4,39%	0,81	46,70%	0,42	24 809
03/08/2007	BSA(08.07)	90 000		6,19	4,39%	0,81	46,70%	0,42	37 203
17/03/2008	BSPCE(03-08)	700 000		5,77	3,79%	1,38	46,70%	0,68	472 500
26/06/2008	BSA(03-08)	100 000		5,78	4,80%	1,38	46,70%	0,70	68 902
01/10/2008	BSPCE(03-08)	100 000		5,67	4,02%	1,38	46,70%	0,67	66 441
01/10/2008	BSA(03-08)	140 000		5,78	4,02%	1,38	46,70%	0,68	93 506
02/12/2008	BSA(03-08)	50 000		5,73	3,00%	1,38	46,70%	0,65	32 045
16/06/2009	BSPCE(03-08)	600 000		5,52	2,75%	1,38	46,70%	0,63	373 996
24/06/2009	BSPCE(03-08)	100 000		5,60	2,75%	1,38	46,70%	0,64	63 100
10/02/2010	BSPCE(12-09)	80 000		5,26	2,30%	1,38	46,70%	0,61	57 362
21/04/2010	BSPCE(12-09)	25 000		5,21	2,10%	1,38	46,70%	0,61	20 835
17/05/2010	BSPCE(12-09)	140 000		5,96	2,08%	1,38	47,60%	0,65	86 425
19/11/2010	BSPCE(08-10)	255 329		6,06	2,20%	12,00	47,60%	4,34	1 039 970
19/11/2010	BSA(08-10)	18 332		6,06	2,20%	12,00	47,60%	4,34	74 667
Total		3 992 160							3 094 491

La charge reconnue en 2009 est de 640 463 € dont 550 786 € impactant le compte de résultat 2009, le solde (89 677 euros) ayant été reconnu en coût de développement.

La charge reconnue en 2010 est de 490 379€, à laquelle s'ajoute la charge d'amortissement de 14 311€ sur la quote-part de charge IFRS 2 activée au bilan en frais de développement, impactant le compte de résultat à hauteur de 504 690 €.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge 2010 résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : TEC5 en vigueur à la date de l'attribution,
- Dividende : néant,
- Volatilité : 47,60% qui correspond à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables
- Durée de vie attendue : environ 6 ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

La possibilité pour le bénéficiaire d'exercer des bons dépend du temps passé au sein de la Société mais aussi d'objectifs personnels et collectifs permettant à la Société de franchir des étapes importantes de son développement. Ces conditions de performance non marché sont principalement le premier implant chez l'Homme (septembre 2007), le marquage CE du stent BMS pour les bifurcations (juin 2009), le marquage CE du stent DES pour les bifurcations.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en Note 9.3.

Note 17 Détails des charges par fonction

17.1 Département Recherche & Développement

Au cours de l'exercice 2010, l'équipe de Recherche & Développement s'est focalisée sur trois activités principales: la préparation et l'exécution des tests précliniques afin de déposer un dossier à la FDA (pour obtenir l'autorisation de faire une étude clinique aux Etats-Unis), la validation des processus industriels du stent DES en vue de son lancement commercial, et le support de la force commerciale dans leurs interactions avec les cardiologues et la formation technique.

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Charges de personnel	728 701	1 175 088
Design & prototypage	773 810	484 791
Études cliniques	343 916	155 720
CIR	-50 961	-415 246
Honoraires & consultants	227 646	238 874
Dotation aux amortissements	0	166 349
Autres	364 943	416 569
	<u>2 388 054</u>	<u>2 222 144</u>

Les charges d'honoraires et de consultants rassemblent entre autres les charges liées à la certification des produits de la Société. Les charges de design et de prototypage représentent les dépenses occasionnées pour la réalisation de stents innovants développés par la Société avant le passage à l'industrialisation. Les charges rassemblées dans autres regroupent la majorité des dépenses de structures occasionnées par la filiale US de la Société.

17.2 Département Ventes & Marketing

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Charges de personnel	359 287	1 233 631
Congrès, communication, frais de représentation et de déplacement	357 618	658 730
Études cliniques	0	1 468 130
Honoraires divers	300 875	225 237
Dotations aux amortissements	0	132 995
Autres	187 918	193 406
	<u>1 205 698</u>	<u>3 912 130</u>

Les charges rassemblées dans honoraires divers rassemblent les frais de recrutements ainsi que les charges liées à des études stratégiques

17.3 Département Frais Généraux

	<u>31/12/09</u>	<u>31/12/10</u>
Charges de personnel	98 438	514 061
Communication, voyage et déplacement	0	168 583
Honoraires et consultants	240 354	448 829
Autres	89 256	207 923
	<u>428 048</u>	<u>1 339 396</u>

Les dépenses d'honoraires et de consultants regroupent entre autres les frais d'avocats et d'audit ainsi que les frais à des consultants extérieurs.

Note 18 : Produits et charges financiers, nets

Les produits / (charges) financiers s'analysent comme suit (en euros) :

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Produits financiers	76 739	118 441
Plus-values latentes	194	0
Total produits financiers	76 934	118 441
Charges financières	86 809	50 447
Moins-values latentes	2 156	194
Total charges financières	88 965	50 642
Produits et charges financiers, nets	<u>-12 031</u>	<u>67 799</u>

Les produits et charges financiers sont principalement constitués des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement (classés en équivalents de trésorerie). Aucun intérêt significatif n'a été reçu. La Société n'a pas versé d'intérêt significatif au cours des exercices présentés.

Note 19 : Impôts sur les sociétés

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant de 19 654 938 € et reportables sur 20 ans aux États-Unis pour un montant de 429 511 USD, soit un montant total de 19 976 380 euros au 31 décembre 2010. La base active nette d'imposition différée n'inclut pas de différence temporaire passive.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

En application des principes décrits en Note 2.18, aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes de la Société.

Note 20: Engagements*Obligations au titre des contrats de location simple*

Pour son siège social, la Société a signé le 15 novembre 2010 avec la société Baccata un contrat de sous location pour ses locaux. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2010 :

- 2011 : 158 847 €,
- 2012 : 158 847€,
- 2013 : 101 836€.

La filiale de la Société, Stentys Inc., a signé le 25 septembre 2008 un engagement pour 3 ans pour des locaux à Princeton dans le New Jersey. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2010 :

- 2011 : 61 987 USD

Obligations au titre d'autres contrats

Ayant sous-traité plusieurs fonctions importantes, la Société est amenée à conclure dans le cadre de ses opérations courantes des contrats de sous-traitance ou de délégation à court ou moyen terme avec différents tiers, en France et à l'étranger, qui comportent diverses obligations usuelles dans ces circonstances.

En octobre 2006, la Société a signé un accord de licence avec Mayo Foundation For Medical Education And Research, au titre duquel la Société peut exploiter l'intégralité des brevets déposés aux USA sous les numéros US 6,258,117, US 6,485,510 ou US 6,699,280 et des brevets futurs considérés comme « *Continuation-In-Part* ». Dans le cadre de cet accord, la Société a versé un premier paiement au moment de la signature de l'accord, suivi d'un second paiement après avoir atteint une étape réglementaire. A terme, la Société versera un pourcentage de ses ventes nettes au titre de royalties.

Note 21: Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (en euros) :

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Membres du Conseil d'Administration (salaires et traitements)	164 167	188 750
Paiements en actions aux membres du Conseil d'Administration	492 201	894 929

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 16.

Comme évoqué précédemment, Stentys a été fondée autour d'une famille de brevets déposés par les Professeurs Jacques Seguin et Jean Claude Laborde, dans ce contexte, la Société a signé un accord de licence exclusive et mondiale pour bénéficier de ces brevets. L'accord signé prévoyait la prise en charge des coûts générés pour le dépôt de ces brevets pour un montant de 35 767€ ainsi que le versement d'un pourcentage des ventes nettes réalisées par la société au titre de royalties.

Note 22 : Résultat par action*Résultat de base*

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre

	2009	2010
Résultat de l'exercice	-4 584 618	-7 767 619
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 297 582	5 642 676
Résultat de base par action (€/action)	-1,07	-1,38
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	5 291 732	6 956 921

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA et BCE) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action. Le nombre moyen pondéré d'actions potentielles pour les exercices 2009 et 2010 est respectivement de 5 291 732 et 6 956 921, après multiplication de la valeur nominale de l'action par 3.

Note 23 : Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de change

La filiale Stentys Inc. créée en 2008 dans l'état du New Jersey a pour objet de gérer une partie importante des travaux de recherche de la Société. Dans ce cadre, elle est financée intégralement par la maison mère avec laquelle elle a mis en place une convention de refacturation.

Risque de liquidité

Cf. note 2.1

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif au regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 24 : Événements postérieurs à la clôture

Développement commercial

Depuis la clôture de l'exercice 2010, la Société a accentué son développement commercial en recrutant des vendeurs spécialisés dans le domaine du cardiovasculaire. Elle est désormais présente en Suisse, en Suède et plus largement dans les pays scandinaves, ainsi qu'en Espagne et en Pologne. Ces recrutements de spécialistes expérimentés permettent désormais un contact direct avec un nombre important de centres de cardiologie interventionnelle dans les principaux pays européens.

Par ailleurs, l'Institut allemand pour le système de tarification hospitalier (InEK) a décerné le statut de « dispositif innovant de recherche et de traitement » (Neue Untersuchungs- und Behandlungsmethoden, ou « NUB ») au stent STENTYS pour l'année 2011. Ce nouveau statut en Allemagne renforce une fois de plus le caractère innovant du Stent de la Société dans le traitement de la crise cardiaque par rapport à ses concurrents.

Stentys

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

PHILIPPE DECLERCQ

6, rue Emile Dubois
75014 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Stentys

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblée générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Stentys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif et d'amortissement des frais de développement et vérifié leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 2.5 de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.
- Les principes comptables relatifs aux principales hypothèses et aux méthodes utilisées par votre société concernant les paiements en actions sont décrits dans les notes 2.13 et 16 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé des données et les hypothèses utilisées par le groupe pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Philippe DECLERCQ

ERNST & YOUNG et Autres

Patrick Cassoux